9389 - Faire du dhikr (le rappel d'Allah) à l'aide du nom Allah ou du pronom Houwa est une innovation soufie

question

Est-il permis de répéter le mot de majesté Allah ou l'un des noms du Transcendant en guise de dhirk ? Nous savons que l'emploi de astaghfirou Allah ou Soubhana Allah ou al-hamad lillah est permis.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Nul doute que l'emploi du nom Allah seul dans le dhikr est une innovation. Mais l'emploi du prénom est pire. Cheikh al-islam (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : « Le nom Allah, apparent ou caché, ne constitue pas une parole parfaite ni une phrase utile.Il n'implique ni croyance ni infidélité, ni ordre ni interdiction. Aucun des ancêtres pieux de la Umma ne l'a mentionné. Car le Messager (bénédiction et salut soient sur lui) ne l'avait pas établi. L'usage du seul nom ne procure au fidèle ni une connaissance utile ni un état avantageux. Il ne donne qu'une idée générale qui ne contient aucun jugement positif ou négatif. Ce qui ne procure pas une connaissance ni un état avantageux reste inutile. En effet, la Charia n'a établi que des dhikr utiles en eux-mêmes et non des dhikr qui ne sont utiles qu'avec d'autres éléments.

Certains pratiquants de ce type de dhikr sont tombés dans une sorte d'athéisme ou d'union (avec le divin) comme il est amplement expliqué ailleurs.

Quant à ce qui a été attribué à l'un des maîtres (soufis) à savoir qu'il aurait dit : je crains de mourir entre l'affirmation et la négation ! , cela traduit un état (d'âme) qui n'est pas à imiter. En effet, ces propos impliquent une erreur évidente puisque si le fidèle mourait dans cet état, il serait traité en fonction de ses intentions. Car les actions dépendent des intentions. Il a été rapporté de façon sûre que le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) donnait l'ordre de demander à

l'agonisant la répétition de : Il n'y a de dieu qu'Allah . Il a dit également : « Quiconque dit à l'ultime instance de sa vie : Il n'y a de dieu qu'Allah entrera au paradis ». Si cela devait susciter des craintes, on ne demanderait pas à l'agonisant de répéter ladite phrase. Car on pourrait craindre qu'il ne meure avant de terminer la phrase et d'une manière qui ne serait pas agréable. L'on se serait contenté de lui demander de répéter le nom isolé qu'il aurait choisi.

Pratiquer le dhikr à l'aide d'un nom isolé est plus éloigné de la Sunna et plus collé à l'innovation et plus proche d'un égarement inspiré par Satan. En effet, celui qui dit : yaa houwa ou houwa ou d'autres formules similaires fait en sorte que le pronom renvoie à ce qu'il imagine dans son cœur (esprit). Or le cœur peut être bien guidé comme il peut être égaré.

Par ailleurs, l'on entend souvent des maîtres dire que ceux qui se contentent de dire : Allah peuvent trouver un argument dans les propos divins : Dis Allah. Puis laisse-les . Ils pensent ainsi qu'Allah aurait donné à Son Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) l'ordre de se contenter de l'usage du nom isolé. Ceci est une erreur selon l'avis unanime des détenteurs de la science. Car les propos : Dis : Allah signifient : Allah est celui qui a révélé le livre apporté par Moïse. C'est une réponse à la question exprimée en ces termes : Qui a fait descendre le Livre que Moïse a apporté comme lumière et guide, pour les gens? Vous le mettez en feuillets, pour en montrer une partie, tout en cachant beaucoup. Vous avez été instruits de ce que vous ne saviez pas, ni vous ni vos ancêtres ? (Coran, 6 :91) c'est-à-dire c'est Allah qui a révélé le livre apporté par Moïse . » Ensuite, il a dit : Dis : c'est Allah et laisse les contradicteurs patauger .

Ce qui précède s'explique par l'affirmation de Sibawayhi et d'autres grammairiens selon laquelle les Arabes utilisent le verbe dire pour rapporter une phrase complète, mais ne l'utilisent pas pour rapporter une parole (incomplète). Le verbe dire n'est donc utilisé que pour citer une parole complète ou une phrase nominale ou verbale. C'est pourquoi ils mettent la hamza sous le alif de inna quand cette particule commence une phrase venant après le verbe dire. On n'utilise pas ce dernier pour citer un nom. Allah le Très Haut n'a ordonné à personne d'utiliser un nom isolé dans le dhikr et n'a pas institué pour les musulmans l'usage d'un nom isolé (en matière de dhikr). L'emploi d'un nom isolé n'exprime pas la croyance selon l'avis unanime des musulmans, et il n'est

demandé dans aucun aspect cultuel ni dans les discours ».

Voir Madjmou' al-fatawa, 10/226-229.

Cheikh Ibn Taymiyya (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit encore : « le nom isolé apparent comme Allah ou caché comme houwa, houwa n'est recommandé ni dans le Livre ni dans la Sunna. Il n'a pas été rapporté non plus de l'un des ancêtres ou de l'une des grandes figures de la Umma considérées comme modèles. C'est plutôt une pratique perpétrée par des ignorants issus des générations postérieures.

Il se peut qu'ils imitent l'état d'extase d'un maître (soufi) C'est ce qu' indique la tradition selon laquelle Ach. Chibli disait : Allah, Allah . On lui dit : pourquoi te contentes-tu de cela ? . Il répondit : C'est parce que je crains de mourir entre l'affirmation et la négation ! Ceci fait parti des fautes de Chibli qui lui seront pardonnées en raison de la sincérité de sa foi et de sa force spirituelle et de la prédominance de son état d'extase. En effet, il lui arrivait de devenir fou et on l'amenait à l'hôpital. Et il se rasait la barbe et accomplissait d'autres actes de même nature qu'il n'est pas permis d'imiter. Il est vrai, cependant qu'il était excusable ou récompensé. Si le fidèle voulait dire : Il n'y a de dieu qu'Allah et mourait avant d'achever la phrase, cela ne lui porterait aucun préjudice. Car les actions dépendent des intentions et il serait traité selon son intention.

Certains poussent l'exagération au point de considérer l'emploi du nom isolé comme un privilège réservé aux particuliers et l'usage de la phrase complète comme une affaire de la masse. Certains disent même : il n'y a de dieu qu'Allah est réservé aux croyants, Allah aux connaisseurs et Houwa aux confirmés. Certains se contentent dans leurs retraites de répéter : Allah, Allah, Allah . Parfois encore, ils se contentent de Houwa ou Yaa Houwa ou laa Houwa illa Houwa = (seul Lui est Lui ! ».

Certains auteurs soufis soutiennent l'importance particulière de l'usage de ces formules et évoquent à titre d'arguments un état d'extase ou une opinion (individuelle) ou une citation mensongère. C'est dans ce cadre qu'ils rapportèrent que le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) inculqua à Ali ibn Abi Talib (la formule) : Allah, Allah, Allah . Il la répéta trois fois et

demanda à Ali d'en faire de même. Ce qui fut fait. Mais les critiques autorisées du hadith jugent unanimement ce hadith apocryphe.

En réalité, le dhikr enseigné par le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) est celui qui a été rapporté de lui. Et la plus importante formulation en est : laa ilaha illa Allah (= il n'y a pas de dieu en dehors d'Allah ». C'est la phrase qu'il avait suggérée à son oncle Abou Talib agonisant. Il lui dit : Oncle ! Dis : il n'y a pas de dieu en dehors d'Allah , une phrase que j'utiliserai pour te défendre auprès d'Allah ». Il a dit également : Je connais une phrase qui, prononcée par un agonisant, permet à son âme de retrouver le repos . Il a dit encore : « Celui dont les derniers propos sont : laa ilaha illa Allah entrera au paradis ». Il a dit aussi : Quiconque meurt tout en sachant qu'il n'y a pas de dieu en dehors d'Allah entrera au paradis . Il a dit enfin : l'ordre m'a été donné de faire la guerre aux gens jusqu'à ce qu'ils attestent qu'il n'y a pas de dieu en dehors d'Allah et que Muhammad est Son Messager . S'ils le font leur sang et leurs biens me deviennent inviolables sauf quand il s'agit d'y appliquer le droit. Et puis c'est à Allah seul qu'ils rendront compte. » Les hadith abondent dans ce sens. Voir Madjmou' al-Fatawa, 10/556-558.

Celui qui se réfère exclusivement en matière cultuelle au Livre et à la Sunna sera toujours en mesure de reconnaître la vérité et l'erreur. Nous demandons à Allah de nous ramener à Sa religion de belle manière. Allah le sait mieux.